



ÉTÉ SOLIDAIRE

Pages 4-5



Page 3
«Unis
dans vos quartiers»



Page 6
«Nos grands chantiers»



Pages 12-14
«Nouveaux biens
à vendre»





Sommaire

Edito	3
Été solidaire / ASBL Beezou.....	4-5
Mise au point sur les travaux de modernisation et de mise en conformité des ascenseurs	6
Rénovation des logements inoccupés	7
Remplacement des châssis à Monceau – FRCE.....	8
Prévention cambriolage.....	9
Comment préserver ses installations de chauffage en hiver.....	10-11
Ventes de biens.....	12-13
Closières (Devenez propriétaire d’une maison neuve pour 168.606€).....	14
Calcul du loyer – décompte des charges.....	15
Calendrier des Assemblées mensuelles du CCLP – Permanences des antennes CCLP	16
Une vie dans le quartier de la «Belle-Vue» à Marcinelle	17
Les «Cerisiers», la nouvelle résidence services du CPAS de Charleroi.....	18
Rencontres citoyennes – 5 ^e conseil de participation de la Ville de Charleroi	20
Comment réduire les déchets	21
Agenda des collectes ICDI – Fête de l’environnement du 23/9 – Collecte de jouets.....	22-23

Ont participé à ce numéro:

Remerciements particuliers pour sa participation
à Didier Neiryck (CPAS de Charleroi)

Graphisme et impression:

Bietlot imprimerie

Photos:

Fotolia – La Sambrienne – J. Chachkoff

Comité de rédaction:

Alfonso Zammuto, Benoit Delbèque, Bernard Vanhemeseel,
Céline Warzée, Christelle Cajot, Fabrice Jacqmin, Fadel Azzouzi,
Jacqueline Lhoir, Jean Chachkoff, David Conte, Laurence Bael

Éditeur responsable:

Fadel Azzouzi, Directeur Gérant
Rue Trieu Kaisin 70 – 6061 Montignies-sur-Sambre



Habitants, Sambrienne et asbl, unis dans vos quartiers

J'écris ces quelques lignes en revenant de la conférence de presse du projet Été Solidaire (voir p. 4).

J'y ai rencontré des jeunes motivés, qui ont bossé tout le mois d'août, à embellir leur quartier. Ils étaient fiers de «leur cité» et fiers du travail accompli qui servira à tous. Ils étaient surtout heureux de voir un nouveau local partagé créé dans la Salle Alpha. Le Relais Citoyen des Alouettes, qui sera géré et animé par l'ASBL Beezou, c'est grâce à eux.

J'ai aussi croisé Robert, de l'ASBL Beezou, justement. Un mec qui gagne à être connu et qui depuis des années anime son quartier, forme des jeunes, organise des événements... Avec deux priorités: les jeunes et son coin de Charleroi-Nord.

J'ai aussi discuté avec le service Jeunes Jugés Dérangeants de la Ville de Charleroi, le partenaire sans qui on n'aurait pas pu mener ce projet à bien.

Et j'ai répondu à quelques journalistes qui ne s'étonnaient même plus de voir ce genre de projet fou mené dans un quartier de La Sambrienne.

Ces quelques personnes, ces quelques images, c'est tout ce que j'aime à La Sambrienne. C'est MON image de VOS quartiers. Voir la force et l'énergie qui sortent de ce que certains veulent appeler ghetto. Voir la motivation de citoyens que certains veulent ignorer ou ne considèrent que comme des cochons payeurs. C'est la meilleure réponse aux critiques.

Et c'est avec cette fierté que vous m'inspirez que j'aimerais entreprendre cette rentrée 2017. Vous le verrez dans ce magazine et dans chaque prochain numéro: on va faire de grandes choses à La Sambrienne.

Ensemble, habitants, partenaires et personnel de la société.

Hicham Imane
Président du Conseil d'Administration de La Sambrienne



ÉTÉ SOLIDAIRE

Ils étaient 15 jeunes âgés entre 15 et 21 ans et n'ont pas hésité, durant cette seconde moitié du mois d'août, à troquer leur tablette et autre gsm contre la pelle, le pinceau ou la binette. Leur but? Redonner une image plus positive du quartier dit des Alouettes, à Charleroi-Nord. En retapant un local destiné à devenir un espace d'accueil pour le réseau associatif du coin ou en remettant à neuf un terrain de basket à l'abandon.



Évènement



Après le quartier du Rambulant et la cité Parc l'année dernière, c'est du côté du quartier de l'Alouette, à Charleroi-Nord, là même où s'érigeait il y a encore peu de temps la fameuse Tour Apollo, que se déplaçait cette fois le projet «Été solidaire, je suis partenaire».

Encouragée par les résultats obtenus lors des éditions précédentes, La Sambrienne s'est associée à la Ville de Charleroi et a retenu l'initiative proposée par l'asbl «Beezou».

Le projet s'est achevé le 29 août et consistait à redynamiser le quartier dit «Les Alouettes» en créant des synergies entre les jeunes et les habitants du quartier et en procédant à la valorisation d'espaces communs.

Quinze jeunes au total s'y sont donc engagés à temps plein durant une dizaine de jours préférant largement les gants et la salopette aux bermudas et jeux vidéo.

Supervisés par trois éducateurs de la Direction Prévention Sécurité de la Ville de Charleroi, ils ont rénové le local «Alpha» de la rue J. Wauters; sa vocation est de devenir un espace d'accueil pour le réseau associatif du quartier (peinture des murs, tapissage, nettoyage des lieux), remis en état le terrain de basket laissé à l'abandon, aménagé un espace de convivialité intergénérationnel ou pris part à l'organisation d'une journée «cité propre» en collaboration avec la Ressourcerie et l'ICDI.

On parle de l'ICDI comme partenaire de ce projet mais il faut surtout citer **l'asbl «Beezou»** que l'on connaît pour sa part au travers des animations qu'elle développe à destination des enfants en difficultés mais aussi pour tous les autres publics.

Parole aux jeunes pour conclure et à leur ressenti d'une expérience qui, à n'en pas

douter, leur aura donné l'occasion de s'engager dans une démarche utile et valorisante, de développer le sens de la citoyenneté des jeunes ou encore promouvoir, auprès des ados, petits et grands, la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées et des relations intergénérationnelles.

«C'est une expérience très enrichissante pour nous; malgré nos différences d'âge ou de culture, il n'y a jamais eu de difficultés» affirmait Laura. L'envie de participer à la rénovation de son quartier, c'est ce qui a incité son camarade Raphaël à rallier le bataillon de jeunes forces vives. «Ce projet est très important car je suis certain que ce que l'on fait aujourd'hui, ça permettra vraiment de changer le quartier» concluait, plein d'aplomb, Aurélien. On en est tout aussi persuadé que lui...





Les grands chantiers

MISE AU POINT SUR LES TRAVAUX DE MODERNISATION ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES ASCENSEURS

Dans le courant du 1^{er} trimestre 2017, les travaux de modernisation et de mise en conformité de soixante-cinq ascenseurs du patrimoine de La Sambrienne ont débuté sur les entités de Charleroi et Monceau.

La rénovation des vingt-deux ascenseurs de Monceau est dès à présent terminée.

Quant au remplacement des quarante-trois ascenseurs sur l'entité de Charleroi, il se prolongera jusqu'à la fin décembre 2017.

Aide aux locataires pendant les travaux

Nous tenons à rappeler que l'aide aux locataires sera assurée par une société d'économie sociale, sollicitée par l'ascensoriste SCHINDLER, chargé des travaux.

Un médiateur social prendra donc les contacts nécessaires et fixera des rendez-vous avec les locataires en ce qui concerne l'information, la préparation et l'exécution des travaux.

Il veillera à la parfaite information aux locataires par le biais d'affichages dans les immeubles au sujet du planning.

Les sites concernés sont:

Charleroi	rue du Gurgeat 39 et 47
Charleroi	rue Terre Al' Danse 53 et 55
Lodelinsart	Alfred Georges n ^{os} 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97 et 99

Locataires âgés de 65 à 90 ans

En vue de garantir une aide aux locataires âgés de **65 à 90 ans et aux locataires en difficulté**, du personnel sera également mis à disposition pour diverses tâches:

Transport des courses - 1x/semaine du rez-de-chaussée à l'appartement

Relevé du courrier - 1x/jour du rez-de-chaussée à l'appartement. La gestion des clés sera sous la responsabilité du médiateur.

Descente des poubelles - 2x/semaine depuis le logement du locataire jusqu'au local prévu à cet effet.

Pour chaque site, le médiateur écrit aux locataires concernés selon les adresses reprises et prévues dans le cahier spécial des charges 15 jours à l'avance.

Un numéro de téléphone leur est communiqué afin de contacter la personne disponible mise à disposition par l'entrepreneur de 7h00 à 15h30 la semaine (pas le WE).

Rappel des travaux programmés:

- Démontage et évacuation des installations constante,
- Remplacement complet d'équipements (portes, cabines, machineries, équipements de sécurité)
- Réalisation des mises en conformité sur base des analyses de risques établis
- Remplacement des éclairages et du câblage
- Mise en place d'un système d'appel d'urgence par opération ligne téléphonique/GSM

Les grands chantiers



RÉNOVATION DE LOGEMENTS INOCCUPÉS

La cellule des inoccupés basée à Montignies-sur-Sambre est une régie composée d'un responsable de service, d'un contremaître et d'une vingtaine d'ouvriers sous la direction du Directeur des Régies.

La régie entière est consacrée 5 jours semaine à la rénovation des logements que nous récupérons en fin de bail.

Les logements ne sont malheureusement pas tous idéalement impeccables pour une relocalisation immédiate. Il n'est pas rare de trouver un logement dévasté où tout est cassé, arraché, sale et encombré.

Nos équipes de rénovation se mettent alors à pied d'œuvre pour rafraîchir et réparer l'ensemble du logement afin qu'il soit aux normes de sécurité pour le prochain occupant.

Rafraîchir n'est pas forcément synonyme de mise en blanc, de murs mis à nus ou de remplacement de revêtement de sol mais bien de remettre le logement dans un état de propreté acceptable.

Le montant d'une rénovation est compris entre 0€ et 10.000€ en moyenne dont les 2/3 sont de la main-d'œuvre. La majorité des logements coûte entre 4.000 et 6.000€.

C'est ainsi que 30 à 35 logements sont remis état et en relocation par mois.

Nous remercions l'équipe de la cellule des inoccupés pour l'excellent travail fourni. Nous espérons que chaque logement reloué a pu faire le bonheur d'un candidat locataire.



avant



après

Nettoyage et mise en peinture.



avant



après

Mise en peinture des murs et plafond. Remise en état des portes et mise en peinture de celles-ci. Nettoyage.



avant



après

Remplacement d'un meuble évier de cuisine.



avant



après

Mise en peinture des murs, plafonds, portes, tuyauteries et plinthes. Pose d'un nouveau revêtement de sol.



En collaboration avec le Fonds de Réduction du Coût Global de l'Énergie (FRCE)

PROJET DE RÉNOVATION MENUISERIES EXTÉRIEURES

6031 Monceau-sur-Sambre

6032 Mont-sur-Marchienne

Grâce à l'octroi d'un financement FRCE du CPAS ciblant des travaux énergétiques en vue de réduire les consommations énergétiques des logements, septante-quatre logements situés sur les entités de Monceau-sur-Sambre et Mont-sur-Marchienne (42 maisons et 32 appartements) sont repris dans le marché de travaux «remplacement des menuiseries extérieures en bois simple vitrage au profit de châssis en PVC double vitrage super isolant», intégrant les normes en matière acoustique et sécuritaire.

Les sites ont été choisis en tenant compte des critères suivants:

Menuiseries extérieures en bois simple vitrage d'origine (1952-1972)

Insécurité et consommation énergétique importante

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise *ISO STAR PVC ALU* pour un montant de plus de 370.000 €. Les travaux débuteront dans le courant du mois d'octobre 2017.

Liste des sites concernés

Appartements	Cité Malghem	Monceau-sur-Sambre	71, 73, 75
Appartements	Rue de Roux	Monceau-sur-Sambre	162, 164, 166, 168
Appartements	Cité Jacmin	Monceau-sur-Sambre	3, 7, 19, 20, 25, 26, 4, 6, 21, 22, 24, 5, 8
Appartements	Allée du Bois Briclet	Monceau-sur-Sambre	Immeubles 1 et 3
Maisons	Avenue de l'Europe	Monceau-sur-Sambre	12, 14, 16, 18, 37
Maisons	Cité Renchon	Mont-sur-Marchienne	11, 13, 17, 19, 23, 27, 29, 31, 33, 41, 45, 18, 20, 22, 24, 47, 49, 66, 68, 9, 15, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 42, 44, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64

Sécurité



VOUS DÉSIREZ SÉCURISER VOTRE LOGEMENT?

FAITES APPEL À UN PROFESSIONNEL!

La Ville de Charleroi propose désormais les services gratuits d'un agent communal formé en technoprévention (prévention des vols).

L'agent vous proposera une visite gratuite et neutre, adaptée à votre domicile en vue d'une sécurisation contre le vandalisme et le cambriolage. Il vous offrira des solutions simples et efficaces, vous expliquera toutes les mesures de prévention nécessaires à votre habitation; que ce soit juste de bonnes habitudes à prendre ou des mesures de sécurisation techniques. Il vous aidera aussi en matière de prévention incendie.

Si vous avez été victime d'un cambriolage ou d'une tentative d'effraction, l'agent communal pourra vous orienter vers un service de soutien.

Tous ces conseils sont bien évidemment **gratuits, sur-mesure** et **sans engagement**.

Pour plus d'informations veuillez contacter:

Ville de Charleroi

Service Prévention des Délits (SPD)
Rue Tumelaire, 80 (Bloc P)
6000 Charleroi
Tel: 071/86 15 47
Fax: 071/86 20 93
spd@charleroi.be

Toutefois, si vous souhaitez apporter des transformations à votre logement en matière de prévention, n'oubliez pas d'en faire la demande écrite à La Sambrienne - Service Solutech - rue Trieu Kaisin 70 à Montignies-sur-Sambre.

Mise en peinture des murs, plafonds, portes, tuyauteries et plinthes. Pose d'un nouveau revêtement de sol.





COMMENT PRÉSERVER SES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE EN HIVER

La chaudière est l'élément principal des systèmes de chauffage à combustion.

Le gel peut endommager votre installation de chauffage et plus particulièrement votre chaudière.

Voici quelques précautions à prendre pour mettre à l'abri votre système de chauffage de tout accident dû aux intempéries.

Il faut protéger sa chaudière pour ne pas craindre l'hiver. Les vannes thermostatiques et le thermostat ont une fonction hors-gel, qui permet de maintenir la température d'eau de chaudière à une température minimale pour protéger l'installation de chauffage contre le gel. La température de la pièce qui accueille la chaudière doit dépasser les 6 degrés afin que l'eau ne gèle pas dans la chaudière.

Il faut savoir qu'une quantité importante de chaleur est perdue par les tuyaux de chauffage et d'eau. Il convient de protéger le circuit d'eau sanitaire (froide ou chaude). Cette protection est une isolation et peut passer tout simplement par la pose d'une mousse autour des tuyaux. Cela ne coûte pas cher et peut s'avérer très utile. Comptez environ 1.50 € le mètre pour un manchon d'isolation en mousse pré-fendu ou à clipser.

Isoler sa tuyauterie possède un double avantage: limiter la déperdition de chaleur et limiter le bruit dans vos canalisations. Cela peut avoir aussi un impact conséquent sur votre dépense énergétique, surtout si celle-ci traverse des zones non chauffées (cave, garage grenier) ou tout simplement une pièce ouverte aux courants d'air. Cela évite également les déperditions thermiques et dans les cas extrêmes, le gel des canalisations.

En journée, profitez pour aérer votre maison pendant 10 minutes. Ainsi, vous en ferez partir l'humidité, et vous chaufferez votre maison plus vite. N'oubliez pas de couper votre chauffage quand vous aérez.

Les pertes de chaleur d'une maison sont très importantes lorsque l'air passe autour des ouvertures. Pour éviter cela, il suffit parfois de calfeutrer les raccords fenêtre-mur au moyen de produits comme les joints autocollants en mousse ou en caoutchouc qui se présentent sous forme de ruban autocollant.

En général, vous montez d'un degré le chauffage en période hivernale. C'est une façon aussi de lutter contre le froid.

Infos pratiques



Isoler les conduites de chauffage.

Le système de chauffage alimente les radiateurs et convecteurs en eau chaude. En isolant ses conduites, il y aura moins de pertes de chaleur; surtout pour les conduites se trouvant dans une pièce froide. La pose de rideaux clairs (voilage) va à la fois faire rempart contre l'air froid qui parvient à entrer chez vous, mais aussi laisser entrer les rayons du soleil dans votre intérieur, ce qui va participer à réchauffer l'air ambiant. Vous pouvez aussi ajouter une paire de rideaux épais, que vous fermez la nuit, et qui vont, eux aussi, bloquer les courants d'air. Poser un film réfléchissant derrière un radiateur permet d'éviter que la chaleur ne soit absorbée par le mur, ceci améliorera donc votre confort. Le réflecteur ne présente d'intérêt que pour un radiateur posé sur un mur donnant sur l'extérieur.

Isoler les parties exposées au gel

Pour éviter que les canalisations et robinets extérieurs ne gèlent, fermez-les en hiver. Coupez l'alimentation en eau, et ouvrez le robinet pour vider la canalisation. Si vous ne savez pas couper l'alimentation du robinet extérieur, protégez-le avec un linge ou un sac en plastique.

Soyez prévoyant, assurez-vous que vos cheminées soient ramonées, que vos grilles et conduits d'aération ne soient pas bouchés et que les pièces où se trouvent ces appareils soient correctement ventilées.

Veillez à aérer votre habitation dix minutes par jour été comme hiver.

N'utilisez jamais en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève.

Pour isoler votre tuyauterie – c'est facile!!

Relevez la longueur de vos tuyaux et coupez les manchons d'isolation à la dimension souhaitée à l'aide d'un cutter.

Mettez-les en place, soit en clipsant autour de la conduite soit en les enroulant s'ils sont pré-fendus. Dans ce cas, fermez les bords du manchon avec de la colle adaptée pour une meilleure efficacité et un bon maintien. Enveloppez également les colliers de fixation avec les manchons car chaque mètre de tuyau de chauffage isolé vous fera rapidement économiser quelques euros chaque année.

Pour les endroits plus délicats (ex: robinets), enroulez la bande calorifique (plus fine et plus souple) autour de la conduite. Scotchez-là avec du ruban adhésif.



A VENDRE



MAISONS

> Séance de vente

Les ventes sont organisées sous forme de vente aux enchères à la Maison des Notaires, Quai de Brabant 14 à 6000 CHARLEROI. Prochaine vente:

**lundi 11 décembre 2017
à 13h00**



> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé. À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000



57 000 €

RUE CAYAUDERIE, 300
CHARLEROI
2 chambres



62 500 €

RUE FINET, 14
GOUTROUX
3 chambres



66 000 €

RUE CALUWAERT, 26
JUMET
3 chambres



72 000 €

RUE DETERVILLE, 7
JUMET
2 chambres



72 000 €

RUE DETERVILLE, 13
JUMET
2 chambres



63 000 €

RUE COUTURES, 115
LODELINSART
2 chambres



70 000 €

RUE CERISIERS, 8
**MARCHIENNE
DOCHERIE**
3 chambres



64 000 €

RUE CERISIERS, 9
**MARCHIENNE
DOCHERIE**
3 chambres



74 000 €

RUE VICTOR HACHEZ, 28
**MARCHIENNE
DOCHERIE**
2 chambres



70 000 €

RUE POMMIERS, 5
MARCINELLE
3 chambres



64 500 €

AVENUE CORBIER, 14
**MONCEAU-
SUR-SAMBRE**
3 chambres



63 000 €

AVENUE CORBIER, 51
**MONCEAU-
SUR-SAMBRE**
3 chambres

la **Sambrienne**.be



Ventes de biens



A VENDRE

MAISONS



64 400 €

AVENUE CORBIER, 70
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



70 000 €

AV. DE L'EUROPE, 42
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



63 000 €

AVENUE LEBURTON, 10
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



64 500 €

AV. PAUL PASTUR, 22
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



63 200 €

AV. PAUL PASTUR, 33
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



68 000 €

CITÉ JACMIN, 30
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



64 500 €

CITÉ MALGHEM, 7
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



62 500 €

CITÉ MALGHEM, 29
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



63 500 €

CITÉ MALGHEM, 40
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



65 000 €

CITÉ MALGHEM, 45
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



74 000 €

RUE JEAN FRIOT, 25
ROUX
2 chambres



70 000 €

RUE DES CARRIÈRES, 63
COUILLET
3 chambres



57 000 €

RUE DES CERISIERS, 21
MARCHIENNE
2 chambres



60 000 €

RUE DES CERISIERS, 30
MARCHIENNE
3 chambres



58 000 €

PL. DES DÉPORTÉS, 8
MARCHIENNE
3 chambres

Retrouvez
toutes nos maisons
à vendre sur
www.lasambrienne.be



[lasambrienne.be](http://www.lasambrienne.be)



Les prix affichés correspondent à la mise à prix de départ lors des séances de vente.
Document non contractuel – sous réserve d'erreurs, de fautes de frappe et d'impression.

* Il est possible que certains biens sous compromis de vente soient remis à vendre en cas de désistement des candidats. Consultez régulièrement notre site internet pour obtenir les informations à jour.

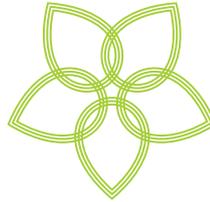


A VENDRE



Ventes de biens

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
D'UNE MAISON NEUVE
POUR 168.606€***



Les Closières

à Mont-sur-Marchienne

- Terrain et honoraires architecte inclus
- Hors TVA réduite à 6% sous conditions

PEB

B

Equipements:

- Carrelage au rez-de-chaussée
- Equipements sanitaires
- Chauffage central gaz haut rendement
- Surface habitable 122 m²
- Terrain d'une superficie d'environ 2 ares

Un ambitieux projet d'écoquartier, pour un habitat durable et intégré situé entre ville et campagne.

Le site, en légère pente, offre de larges vues sur la ville.

Les quartiers environnants présentent une belle variété d'habitations, de commerces et de services de proximité.



* Le prix de vente hors frais comprend le prix du terrain, des équipements et des constructions, les honoraires d'architecte, les coûts du coordinateur de sécurité, du certificat PEB et du certificat de conformité électrique. Ces prix sont affichés à titre indicatif et ne peuvent être considérés comme offre contractuelle.

Intéressés?

Visitez le site www.lesclosieres.be

Contact: info@lasambrienne.be

ou 071/272.000

Location



CALCUL DU LOYER

au 1^{er} janvier 2018 pour les logements sociaux

Remboursement du décompte des charges locatives

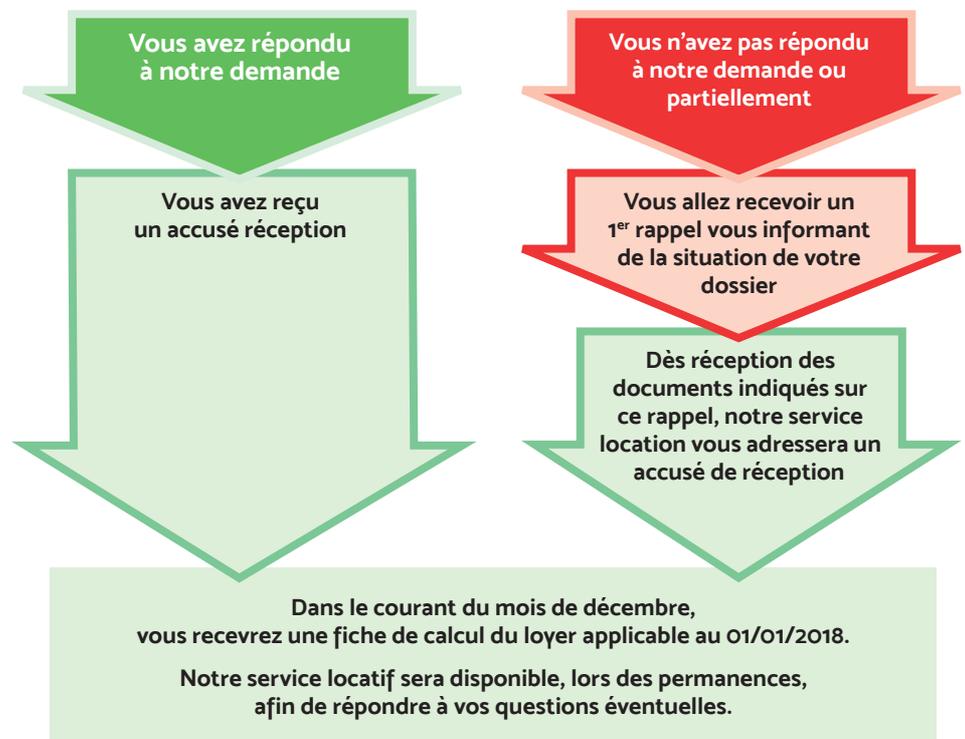
Les charges sont calculées conformément à la législation en vigueur (*) sur base des montants réellement facturés. Un décompte est transmis chaque année aux locataires. Les provisions de charges sont calculées une fois par an, sur base de ce décompte, après approbation du Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires.

Dès novembre 2017, chaque locataire recevra un courrier lui notifiant son décompte des charges. Le remboursement interviendra au début du mois de décembre 2017.

(*) Arrêté du Gouvernement wallon du 25 février 1999 portant réglementation des charges locatives à la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logements de service public.

Comme annoncé dans notre précédent numéro, un premier courrier précisant les documents nécessaires au calcul du loyer, au 1^{er} janvier 2018, a été adressé à l'ensemble des locataires, au courant de ces mois de juillet et août 2017.

Aussi, estimons-nous utile de vous informer du suivi de la procédure mise en place:



Dans le cadre de cette procédure, le dernier rappel prend la forme d'un **recommandé** adressé, dans le courant du mois de novembre, **SI le dossier demeure incomplet**, compte tenu des informations en possession de la société.

Ce courrier s'inscrit dans le cadre de la disposition de l'arrêté du Gouvernement Wallon suivant laquelle en cas de refus de fournir les renseignements nécessaires pour l'établissement du loyer, faisant suite à un rappel adressé par la société au membre du ménage sous la forme d'une lettre recommandée, comme en cas de déclaration inexacte ou incomplète d'un membre du ménage, la société peut porter le loyer au montant maximum ou résilier le bail moyennant préavis (Art. 28 de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 6 septembre 2007).

Nos services ont bien conscience du fait que la production de documents nécessaires au calcul du loyer s'inscrit dans le cadre de démarches administratives que l'on peut trouver rébarbatives. C'est d'ailleurs pour cette raison que La Sambrienne a déjà œuvré à une simplification administrative décrite dans notre précédent numéro. Restent donc les renseignements sollicités par courrier pour lesquels notre service location a besoin de votre collaboration. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous!





CALENDRIER DES ASSEMBLÉES MENSUELLES

Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 7 juillet 2008 prévoit, dans son article 14, que le Comité Consultatif des Locataires & Propriétaires se réunit en assemblée autant de fois que nécessaire et au minimum une fois par trimestre. Pour ce qui concerne notre C.C.L.P., compte tenu du nombre important de logements engendrant une multiplication des sujets à traiter, une assemblée est programmée mensuellement sauf en juillet et en août.

D'autre part, l'article 19 du même Arrêté signale que la présence des membres suppléants, des locataires ou des propriétaires

peut être admise aux assemblées. Dans cette éventualité, ils y assistent avec voix consultative.

Le calendrier des assemblées pour l'année 2017 est publié ci-après. Ce calendrier, ainsi que les procès-verbaux des assemblées, pourront également être consultés sur notre site internet «lasambrienne.CCLP.be».

Compte tenu de l'exiguïté des lieux, les locataires seront admis en fonction des places disponibles.



DATE	HEURE	LOCAL DU CCLP
Mardi 3 octobre	18h00	Rue Edmond Yernaux, 2/005
Mardi 7 novembre	18h00	(rez-de-chaussée)
Mardi 5 décembre	18h00	6061 Montignies-sur-Sambre



Nos coordonnées téléphoniques

Désormais, si vous souhaitez entrer en communication avec un membre du Comité des Locataires, nous vous invitons à former les numéros de GSM suivants:

Michel DALOZE	Président & responsable antenne de Montignies/s/S.	0471/593.439
Roger HERNALESTEEN	Vice-Président & responsable antenne de Charleroi	0471/593.453
Serge LOSSIGNOL	Secrétaire	0471/595.128
Liliane JASMES	Secrétaire adjointe	0471/593.731
Denise CARESTIATO	Trésorière	0471/594.549
Maryse REMACLE	Membre	0475/853.591
Jean CHACHKOFF	Responsable antenne de Marcinelle	0471/593.571
Claudine STEVENS	Responsables antennes Dampremy & Marchienne-au-Pont	0471/593.756
Bernard VERMASSEN	Responsable antenne de Gosselies	0470/131.082
Claude QUAIRIAUX	Responsable antenne de Gerpinnes	0470/202.999

Permanences des antennes du Comité des Locataires

Montignies-sur-Sambre

Rue E. Yernaux 2/02 à 6061 Montignies-sur-Sambre

Le 2^e jeudi de chaque mois De 17h30 à 18h30

Marchienne-au-Pont

Av. de l'Europe 4/15 à 6030 Marchienne-au-Pont

Sur rendez-vous Téléphonnez au 0471/593.756

Charleroi

Rue Chausteur 28/04 à 6042 Lodelinsart

Le mardi De 8h30 à 12h00

Le vendredi De 14h00 à 17h30

Marcinelle

Rue du Berceau 11/01 (RDC) à 6001 Marcinelle

Le 1^{er} jeudi de chaque mois (sauf en août) De 18h00 à 20h00

Gosselies

Rue des Démineurs 2/001 à 6041 Gosselies

Le 2^e mercredi de chaque mois (sauf en août) De 16h00 à 18h00

Le 2^e samedi de chaque mois De 9h00 à 11h00

Dampremy

Rue des Biéaux 2/001 à 6020 Dampremy

Le 1^{er} lundi de chaque mois (sauf férié) De 14h00 à 16h00

Gerpinnes

CPAS - rue des Ecoles 31 à 6280 Acoz

Le 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois De 14h00 à 16h00

Comité des Locataires



Une vie dans le quartier de la «Belle-Vue» à Marcinelle

En cette fin d'été, nous avons rencontré Claudine Depotte, une presque sexagénaire, qui vient d'emménager dans un petit appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue Jean Jaurès à Marcinelle.

Claudine n'est pas, à proprement parler, une nouvelle locataire au sein de la société puisque de décembre 1978 à juillet 1980 elle occupa un appartement tout neuf dans un des buildings de l'avenue du Chili à la Cité Parc. Mariée, le couple accéda à la propriété en faisant l'acquisition d'une maison dans le quartier de la «Belle-Vue». Toutefois, au fil des ans et des



vicissitudes de la vie, le ménage se sépara. Dès lors, en 1994 Claudine se retrouva avec ses enfants, Stéphane et Kévin, à se partager un appartement dans un des immeubles du Foyer Marcinellois à la rue du Berceau. Dans ce logement à trois chambres, elle s'occupa de sa petite famille tout en exerçant divers métiers allant de la confection de catalogues de papiers peints dans une firme de Couillet à diverses attributions pour le compte du CPAS et des ALR.

Elle a apprécié son appartement, situé à proximité de celui de sa mère. Elle ne l'aurait jamais quitté car le contact avec le voisinage était très convivial, le logement bien conçu et bien adapté à ses besoins. Malheureusement, à partir de 2010, plusieurs éléments



ont eu une grande influence sur son changement d'attitude engendrant le besoin de changer de lieu de vie. Les départs d'anciens locataires et l'arrivée de nouveaux venus ont favorisé une amplification du bruit au sein de l'immeuble. Il est aussi constaté une dégradation de l'environnement par une prolifération de déchets clandestins abandonnés aux pieds des immeubles et le dépôt de sacs poubelles sans tenir compte des jours et heures d'enlèvements. Cette situation a incité Claudine à solliciter sa mutation dans un autre logement tout en restant dans le quartier de la «Belle Vue» à proximité des membres de sa famille. Il nous semble également nécessaire de vous rapporter les propos de cette locataire vivant seule



dans un appartement à trois chambres, depuis que ses fils sont partis chacun à leur ménage. Elle a estimé qu'il était de son devoir de laisser ce grand logement à la disposition de familles qui en ont plus besoin qu'elle. Soulignons le sens social de cette dernière réflexion, si peu de gens se soucient généralement du sort des autres en ce temps du «chacun pour soi»!

Revenons au nouveau lieu de vie de Claudine qu'elle occupe depuis la mi-mai. En premier lieu, le concept de logement est différent avec 64 appartements, dans la rue Joseph Wauters, exclusivement réservés aux personnes âgées. Cette situation en fait un quartier calme où la circulation automobile se limite à celle des résidents. Les bruits ambiants y sont très modérés, malgré la présence d'une école maternelle et primaire à proximité immédiate. Ces qualités, ainsi que la propreté de l'environnement et un voisinage agréable lui font déjà apprécier fortement son nouveau domicile. Quant au logement lui-même, il est constitué d'un living, d'une cuisine, d'une chambre et d'une salle de bain. Malgré la petitesse relative des lieux, Claudine estime que ce lieu convient très bien pour qu'une personne seule puisse y vivre avec une certaine aisance. Occupant un rez-de-chaussée, notre locataire apprécie également la présence d'un petit jardin lui permettant de s'installer à l'extérieur et le séchage de ses lessives à chaque fois que les conditions atmosphériques le permettent.

C'est donc sur ces notes très positives que nous quittons Claudine en lui souhaitant longue vie en ces lieux qu'elle apprécie déjà après seulement quelques semaines d'occupation.



Les «Cerisiers», la nouvelle résidence services du CPAS de Charleroi

Alors que sa première pierre avait été posée le 28 juin 2016 à Marchienne-au-Pont, les travaux de la résidence services «les cerisiers» sont en cours d'achèvement et les 23 appartements (pour une personne seule ou un couple) devraient être opérationnels très prochainement en novembre 2017. Il s'agit de la quatrième structure de ce type construite par le CPAS de Charleroi qui possède également des résidences services à Marcinelle, Monceau-sur-Sambre et Gilly.

Cette nouvelle résidence services, la quatrième du CPAS de Charleroi, s'appellera «les Cerisiers» (après les Néfliers à Marcinelle et les Peupliers à Monceau-sur-Sambre) car un magnifique cerisier se trouve à proximité du futur bâtiment et d'autres seront plantés dans le jardin.

Le Président Eric Massin souligne qu'avec cette réalisation, nous allons compléter sur le site de Marchienne-au-Pont, un véritable village des aînés, avec les 166 lits de la Résidence Hustin dont les 17 lits du service de court-séjour et les 15 places d'accueil de jour qui connaissent un véritable succès. L'ancien bâtiment devrait également connaître un lifting prochainement. Le tout idéalement situé à deux pas des commerces et des services publics.

On le sait, cette formule de la Résidence service connaît un grand engouement car elle répond aux besoins en termes de sécurité et de facilité d'une génération de nos aînés qui veut continuer à vivre dans son propre appartement privé, en toute autonomie, mais en bénéficiant des services, de la convivialité, des solidarités de voisinage et de la sécurité proposés par la maison de repos adjacente.

En effet, il s'agit d'une formule «à la carte» où les résidents peuvent bénéficier à leur guise des services de la maison de repos comme les repas par exemple. Ils peuvent également participer à toutes les animations organisées par celle-ci.

Proposer plus de structures intermédiaires

L'ambition du CPAS de Charleroi est de répondre à la politique proposée par la Wallonie qui est de développer l'ensemble des structures intermédiaires entre les services d'aides et de soins à domicile et la Maison de repos et de soins proprement dite. On pense ici à des structures comme les centres de jour, les unités de court séjour ou encore les résidences services. Le vieillissement en cours et annoncé de la population impose aux autorités publiques d'être proactives en la matière afin de proposer des solutions aux personnes âgées et à leurs proches.

C'est ainsi qu'un nouveau centre de jour de 15 places vient d'être créé à Montignies-sur-Sambre, qu'un autre est prévu pour 2019 dans les travaux de rénovation et d'extension de notre résidence de Couillet. Le CPAS en proposera ainsi 4 avec ceux de Charleroi et de Marchienne.



Pour tout renseignement sur nos résidences services ou pour une visite, veuillez contacter le 071/23.33.50 pendant les heures de bureau





Quelque Chose à Faire asbl



Une entreprise générale de construction à votre service, qui allie formations aux métiers du bâtiment et travaux d'un bon rapport qualité/prix

Nous pouvons réaliser tous travaux de :

- Maçonnerie
- Plafonnage
- Carrelage
- Isolation
- Menuiserie
- Chauffage
- Sanitaire
- Peinture
- Revêtements de sol

Ces travaux, nous pouvons les réaliser tant pour les locataires de La Sambrienne que pour les acheteurs de logements vendus par La Sambrienne.

Nos devis sont gratuits, pour tout contact : Tél. 071 31 78 52 ou email qcaf@qcaf.be.

Entreprise enregistrée 08/11/1/1 - n° d'entreprise 0.421.906.448



UN CONFLIT DE VOISINAGE OU DE QUARTIER ?

LA CELLULE MÉDIATION DE QUARTIER PEUT VOUS AIDER

Une équipe de professionnels à votre écoute
Une démarche volontaire non contraignante
Une gestion des conflits dans le respect de tous
Un processus qui favorise des accords durables et mutuellement acceptables



CONTACTEZ-NOUS : 0800/13 126 - 071/28 60 90

Direction Prévention Sécurité



ACCESSPACK
PRÊT HYPOTHÉCAIRE POUR L'ACHAT OU LA CONSTRUCTION DE VOTRE LOGEMENT

RÉNOPACK
PRÊT À TEMPÉRAMENT À 0 % POUR RÉALISER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION AVEC PRÉFINANCEMENT DES PRIMES

ÉCOPACK
PRÊT À TEMPÉRAMENT À 0 % POUR RÉALISER VOS TRAVAUX ÉCONOMISSEURS D'ÉNERGIE AVEC PRÉFINANCEMENT DES PRIMES

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT SOCIAL ?
CONTACTEZ-NOUS !
078/158.008 - WWW.SWCS.BE

PLAN MARSHALL 4.0
www.wallonie.be



Infos pratiques

Des Rencontres conviviales seront organisées dans le District OUEST en vue de l'installation du cinquième CONSEIL DE PARTICIPATION

L'Échevin des Quartiers et de la Participation, Serge BEGHIN rencontrera les habitants du District OUEST les:

5
octobre
Monceau-sur-Sambre

Château de Monceau,
Place Albert 1^{er}, 34

9
octobre
Marchienne-au-Pont

Salon communal
de Marchienne,
Place Kennedy, 1

16
octobre
Roux et Goutroux

Centre pour Aînés,
Rue de Leernes, 149
Goutroux



Drink Citoyen



Un compte rendu de cette visite sera notamment présenté le soir même à tous les habitants du quartier présents lors d'un «drink citoyen» auquel

l'Échevin Serge Beghin convie d'ores et déjà tous les citoyens carolos habitant la zone. Il en profitera pour vous présenter la politique de la Ville en matière de Participation Citoyenne.

Vous habitez, travaillez ou étudiez dans le District OUEST (Monceau-sur-Sambre, Goutroux, Roux, Marchienne-au-Pont)?

Vous souhaitez vous investir dans une démarche participative et volontaire par l'élaboration de projets d'intérêt collectif et contribuer ainsi au mieux «vivre-ensemble»?

C'est l'occasion d'en apprendre un peu plus sur les projets portés par nos Conseils de Participation (CP) et faire connaissance avec ceux et celles qui les composent. Venez nous rejoindre nombreux pour partager un moment d'échange convivial en présence de l'Échevin, Serge Beghin et des représentants des dispositifs de Participation Citoyenne. Vous pourrez proposer votre candidature en vue d'intégrer l'un de nos CP.

Un conseil de Participation par District

Il s'agit d'un dispositif favorisant la participation des habitants à la vie locale, les associant aux projets de la commune, permettant de faire des propositions et d'élaborer des projets d'intérêt collectif, en partenariat avec l'administration et les mandataires locaux.

Il a pour mission de traiter de toutes les questions qui se posent aux habitants dans le sens de l'intérêt général touchant notamment aux questions de l'aménagement urbain, de la mobilité, de l'environnement, des activités à vocation éducative, sportive, culturelle, de loisirs et à l'animation dans le périmètre du CP.

Il est composé de citoyens volontaires tirés au sort au sein de différentes catégories représentatives de la population. Les conseils de participation de Charleroi sont initiés par la Ville de Charleroi et structurés selon une articulation qui vise une collaboration étroite entre les citoyens, l'administration et les mandataires politiques.

Dans chaque District, une soirée de tirage au sort des représentants des Conseils de Participation aura lieu.

19 octobre: Tirage au sort des candidats à la mise en place du Conseil de Participation du District Ouest Château de Monceau, Place Albert 1^{er}, 34

Visites accompagnées de forces vives



Il sera accueilli par les représentants des forces vives locales comme les comités de quartiers, les relais de quartier, les asbl présentes et actives sur le territoire, les comités d'initiative, les associations de commerçants, les amicales scolaires, les représentants de clubs sportifs ou culturels, ... Ces personnes ressources l'accompagneront lors d'un parcours préalablement établi dans le quartier le temps d'une matinée afin de lui présenter les points forts et ceux qui méritent une attention particulière dans leur quartier de vie. Ensemble, nous envisagerons les projets à concrétiser et effectuerons un premier diagnostic.



COMMENT RÉDUIRE LES DÉCHETS:

des gestes simples au quotidien!

Au-delà du recyclage et du tri sélectif, qui ont leurs limites, des gestes de bon sens donnent des résultats. En réduisant les déchets à la source, on peut faire diminuer sa poubelle de moitié.

Au quotidien, de simples petits gestes peuvent produire de grands effets pour réduire les déchets et ainsi mieux protéger l'environnement.

● Eliminer les emballages ou presque:

La réduction des déchets s'opère dès l'achat au supermarché. Pour acheter «écologique», préférez les produits les moins emballés ou les formats familiaux. Achetez donc vos fruits et légumes en vrac.

● Troquer vos vêtements:

Vos vêtements ont une valeur, même après avoir été portés. Ainsi, pensez à les vendre ou à les donner lors des foires-à-tout, vide-greniers, sur des sites internet d'échange. Envie de faire un geste solidaire? Déposez-les dans les conteneurs des associations.

● Des éco-recharges pour éco-consommer:

Pour les produits d'entretien, rien de plus simple! L'éco-recharge, souvent moins chère en magasin, contient 50 à 70% d'emballages en moins par rapport aux produits classiques et réduit par conséquent l'utilisation de ressources naturelles nécessaires à la fabrication des emballages.

● Donner vos livres:

Les livres sont faits pour être lus, pas pour être jetés! Comme les jouets, ils peuvent être donnés à des associations qui les redistribueront aux personnes qui en ont besoin.

Les vide-greniers, dépôts-ventes ou autres brocantes sont également un moyen de transmettre à d'autres ces objets dont on a plus l'usage.

● Boire l'eau du robinet:

Chaque jour, en préférant l'eau du robinet à l'eau en bouteille, vous alliez écologie à économie! L'eau du robinet n'est ni emballée, ni transportée et coûte **de 200 à 300 fois moins cher**.

Si le goût de l'eau du robinet ne vous convient pas, vous pouvez simplement disposer quelques heures votre bouteille à température ambiante ou dans votre réfrigérateur.

● A bas les sacs, vive les cabas:

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les commerçants ne peuvent plus donner de sacs de caisse en plastique à leurs clients. Plutôt que d'acheter des sacs réutilisables, apportez un cabas ou un panier! Vous ferez ainsi un bon geste pour l'environnement!

● Composter ses déchets biodégradables:

Vous disposez d'un jardin? N'hésitez pas, compostez vos déchets verts et fermentescibles! Des composteurs peuvent vous être proposés à des tarifs préférentiels. En disposant vos déchets biodégradables et vos déchets de jardin dans celui-ci, vous obtiendrez en quelques mois un compost de qualité qui vous permettra de fertiliser vos sols et apporter à vos plantations tous les éléments organiques nécessaires à leur développement. **30% de votre poubelle** peuvent ainsi être détournés!

● Dites non à la publicité:

Un stop pub et elles arrêtent de s'entasser!

Avec le stop pub que vous fournissent les collectivités, il est possible de ne plus les recevoir. Vous ferez ainsi un geste simple et efficace pour l'environnement. Il vous faut néanmoins savoir que vous ne recevrez plus les journaux municipaux ou ceux des autres collectivités.

● Utiliser des piles rechargeables:

Oui, une pile rechargeable fonctionne tout aussi bien et ne génère pas de déchets. L'investissement initial est très vite amorti et chacun peut vite en mesurer les bénéfices environnementaux.

taux: réduction des rejets polluants, diminution de la consommation des ressources naturelles, moins de déchets toxiques.

Lorsqu'elles arrivent en fin de vie, des systèmes de collecte sont à votre disposition dans les déchetteries ou dans les magasins. Cette collecte distincte permet de récupérer les métaux lourds des piles. Pensez-y!

● A la coupe pour réduire:

Achetez à la coupe ou au détail! Moins de déchets et une meilleure qualité à la clef! Charcuteries, fruits, légumes, céréales, vis, clous en vrac peuvent être achetés sans emballages superflus.

De plus, ils sont souvent moins coûteux pour le porte-monnaie. Résultat: **2 kg en moins par personne et par an!**

● Bricoler, réparer, pour des durées de vie allongées:

Un joint, un fusible, une courroie, les grosses pannes sont souvent dues à de petites pièces faciles à changer. Vous n'avez pas la fibre du bricolage et de la réparation? Qu'importe! Des artisans le font pour vous. Bien souvent moins cher qu'un appareil neuf, la réparation permet d'allonger la durée de vie de vos équipements (électroménagers, vélos, etc.): **jusqu'à 20 kg de déchets en moins chaque année.**

Et si la panne est définitive, pensez à la collecte des déchets d'équipements électroniques dans les déchetteries ou dans les magasins (si vous achetez un nouvel équipement). Les composants de chaque appareil bénéficieront ainsi d'un recyclage.



FLEURUS / FONTAINE-L'EVÊQUE / GERPINNES / MONTIGNY-LE-TILLEUL

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS
(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)
ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES
(conteneurs verts, selon la commune)

Type de collecte	Fleurus	Fontaine-l'Évêque	Gerpennes	Montigny-le-Tilleul	Charleroi
Lundi	Fleurus 1 Wanfercée-Baulet Lambusart				Dampremy Lodelinsart Marchienne-au-Pont
Mardi	Fleurus 2 Fleurus Heppignies		Acoz, Joncret Gerpennes Gougnyes Lausprelle Loverval Villers-Poterie Hymiée, Fromiée		Charleroi Goutroux Monceau-sur-Sambre
Mercredi		Fontaine-l'Évêque Forchies-la-Marche Leernes		Landelies Montigny-le-Tilleul	Jumet Roux Mont-sur-Marchienne
Jeudi					Couillet Marcinelle Ransart
Vendredi	Fleurus 3 Saint-Amand Brye, Wagnelée Wangenes 2 ^{ème} passage: (sac blanc) Fleurus-Centre Vieux Campinaire				Charleroi Gilly Gosselies Marchienne-Docherie Montignies-sur-Sambre

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Fleurus 1	9	9-23	13	13-27	11	11 - 23
Fleurus 2	10	10-24	14	14-28	12	12-26
Fleurus 3	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Fontaine-l'Évêque	4	4-18	8	8-22	6	6-20
Gerpennes	3	3-17	7	7-21	5	5-19
Montigny-le-Tilleul	18	4-18	22	8-22	20	6-20



CONSULTEZ LE SITE WEB !
Plein d'infos sur www.icdi.be

Nature en Ville

23/09/2017 | 10h > 18h | Entrée gratuite
Centre de Loisirs - Av. des Mugnets - 6001 Marcinelle

FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT À VIVRE EN FAMILLE !
Programme détaillé: www.icdi.be

icdi Réinventons nos déchets
www.icdi.be 0800 94 234
Le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas.

CHARLEROI Wallonie

Propreté



CHARLEROI



DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



	octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Charleroi	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21	5-19	5-19
Couillet	26	12-26	23	9-23	28	14-28
Dampremy	2	2-16	6	6-20	4	4-18
Docherie	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Gilly	20	6-20	17	3-17	22	8-22
Gosselies	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Goutroux	24	10-24	28	14-28	26	12-26
Jumet	11	11-25	15	15-29	13	13-27
Lodelinsart	9	9-23	13	13-27	11	11-23
Marchienne-au-Pont	16	2-16	20	6-20	18	4-18
Marcinelle	5	5-19	2	2-16	7	7-21
Monceau-sur-Sambre	24	10-24	28	14-28	26	12-26
Mont-sur-Marchienne	25	11-25	29	15-29	27	13-27
Montignies-sur-Sambre	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Ransart	19	5-19	16	2-16	21	7-21
Roux	4	4-18	8	8-22	6	6-20

Ne vous fiez pas à vos vieilles habitudes ni à vos voisins pour savoir quand sortir vos déchets!

Les collectes ont été optimisées afin de garantir la fréquence de passage pour tous.

Un seul réflexe: consultez les dates dans le calendrier des collectes!

* **Collecte de PMC:** utilisez uniquement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale ICDI (ils sont en vente chez les revendeurs habituels des sacs de déchets résiduels payants).

CE QUI LUI MANQUE? C'EST PEUT-ÊTRE VOUS QUI L'AVEZ!

COLLECTE DE JOUETS
SAMEDI 21 OCTOBRE
DANS VOTRE RECYPARC



Un jouet sympa et en bon état servira 2 fois!



Chaque 3^e samedi d'octobre, l'ICDI organise une collecte annuelle de jouets sur tous ses parcs de recyclage.

Cette collecte se réalise à l'initiative des intercommunales wallonnes de gestion des déchets dans toute la Région wallonne, au profit d'actions sociales et locales.

Quels jouets apporter ?

Pour que cette action atteigne ses objectifs, il faut bien évidemment que ce qui est collecté sur les parcs de recyclage soit de qualité (jouets complets et en bon état):

- des livres,
- des bandes dessinées,
- des jeux de société,
- des puzzles,
- des petites voitures, camions,
- des jeux de construction,
- d'autres jouets facilement lavables (poupées, jouets premier âge en plastique ou bois, vélos, ballons, patins à roulettes, raquettes, etc).

Pour des raisons d'hygiène et de respect de l'environnement, nous n'acceptons pas les peluches ni les jouets fonctionnant avec des piles.

Plusieurs associations locales recueilleront ces jouets, les remettront en état et les redistribueront dans la région aux enfants dans le besoin.



Contacts



UN SITE INTERNET: www.lasambrienne.be
Disponible 24h/24 - 7j/7



EMAIL: info@lasambrienne.be



UN NUMÉRO UNIQUE: 071/272.000

● Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences

> Du lundi au jeudi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

> Le vendredi: de 8h30 à 11h30

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert

Service Locatif et Social

> Du lundi au mercredi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00



POUR NOUS RENCONTRER

● Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences - Avenue du Chili 18 à 6001 Marcinelle

> Du lundi au jeudi: de 13h00 à 16h00

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert

Service Locatif et Social - Boulevard Jacques Bertrand 48 à 6000 Charleroi

Du lundi au mercredi: de 8h30 à 11h30

Le jeudi (uniquement de septembre à février): de 8h30 à 11h30

Le vendredi (uniquement de septembre à février): de 8h30 à 11h30

Attention: les inscriptions de candidats-locataires se font uniquement sur rendez-vous.



POUR NOUS ÉCRIRE

● Tous les courriers doivent être adressés au siège social, rue Trieu Kaisin 70 à 6061 Montignies-sur-Sambre

AFFLUENCES TÉLÉPHONIQUES:



Un conseil, évitez les périodes rouges.